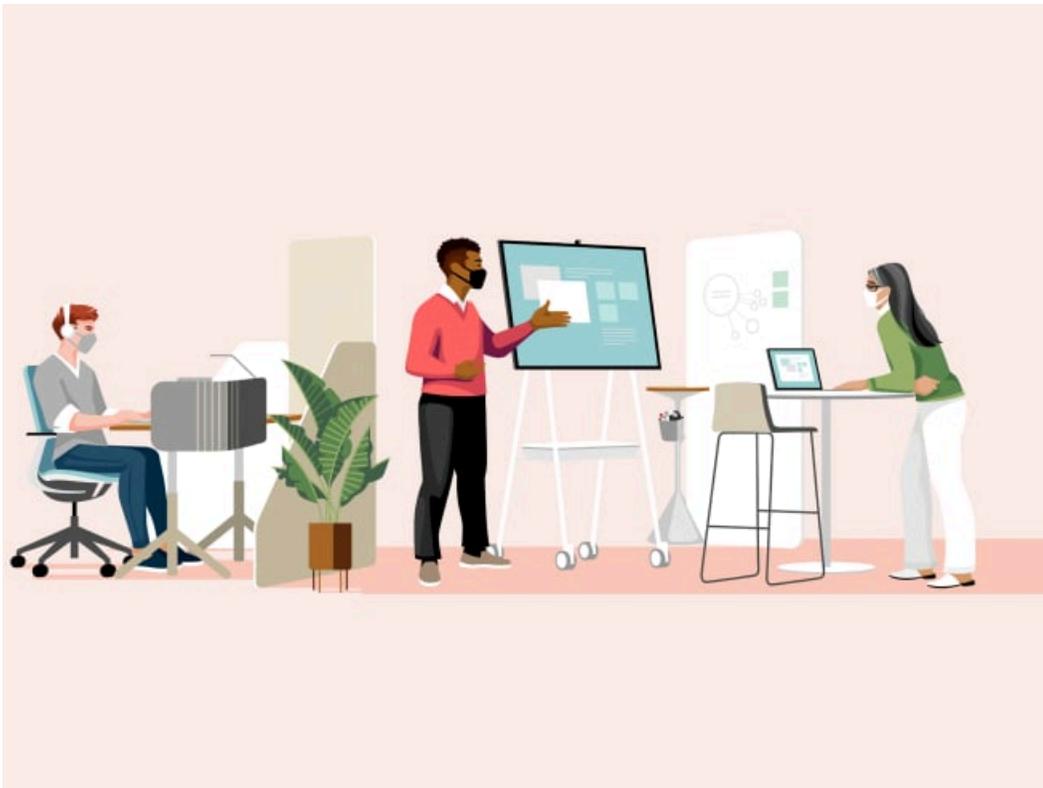


# Mieux travailler : vers une nouvelle expérience employé

## Quatre principes d'aménagement répondant aux nouveaux besoins des employés

🕒 Lire 2 minutes

Les individus de retour au bureau aspirent à une amélioration significative de l'expérience employé. Face à l'évolution des modes de travail et des besoins des entreprises, la conception des espaces tertiaires doit s'appuyer sur de nouveaux principes d'aménagement (Découvrez les nouveaux besoins des individus en lisant la campagne « [Mieux travailler](#) »). Avant la pandémie, les designers s'attachaient à créer des espaces capables d'attirer les meilleurs talents, de faciliter la collaboration et d'accroître la productivité. Aujourd'hui, ils doivent répondre à un éventail encore plus large d'exigences.



### Besoins individuels et besoins collectifs

**Favoriser équitablement le travail collectif et le travail individuel**

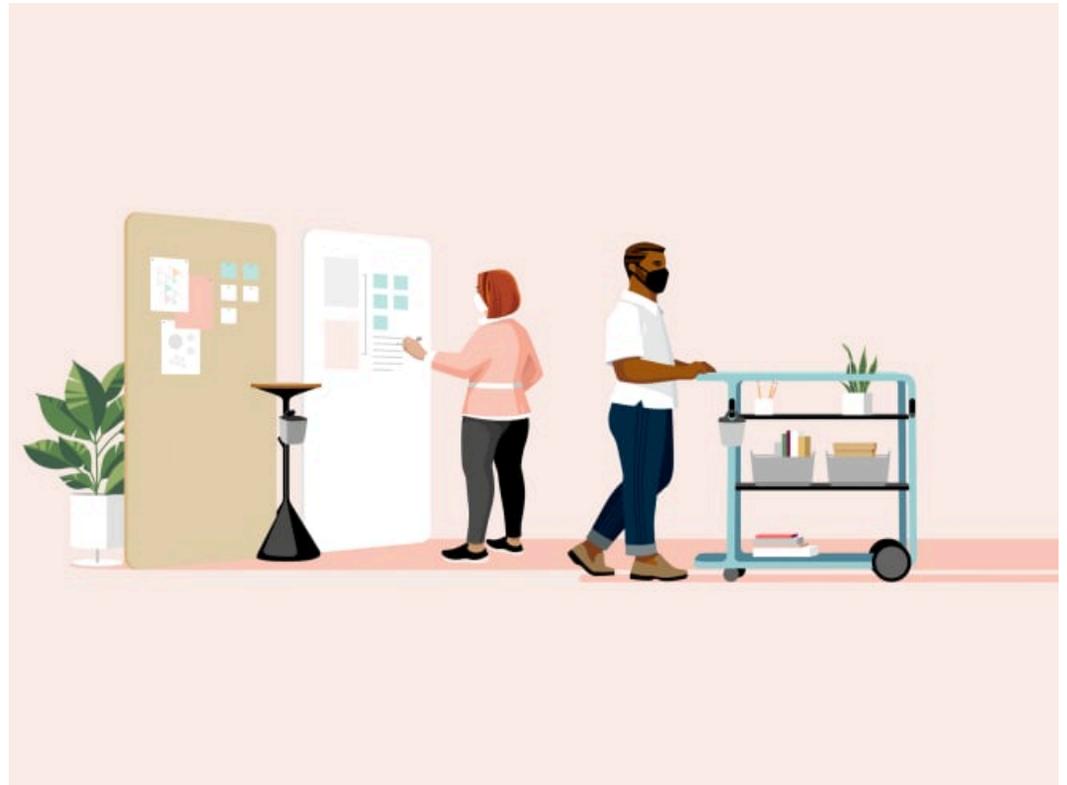
Beaucoup sont convaincus que les employés veulent avant tout revenir au bureau pour pouvoir s'adonner à des activités de groupe. Or ils recherchent aussi un environnement propice à la concentration, qu'ils ne trouvent pas nécessairement chez eux pour diverses raisons (espace limité, distractions, etc.).

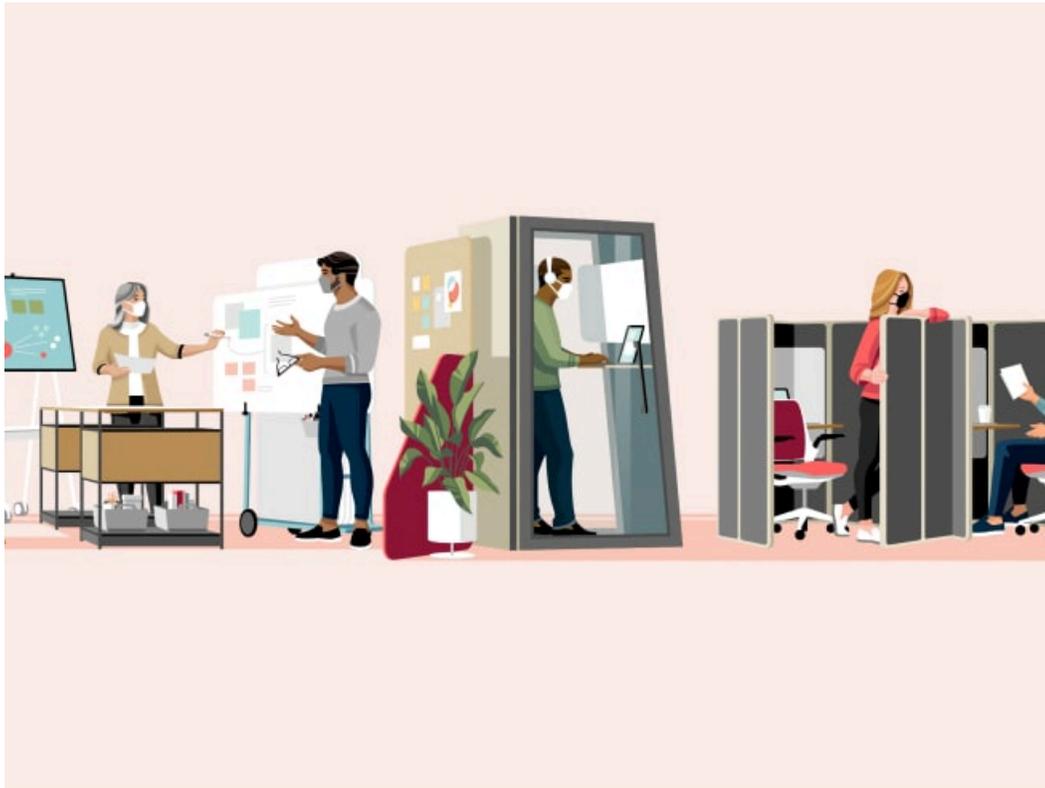
Les designers doivent donc trouver le juste équilibre entre les besoins des équipes et ceux des individus en créant des « quartiers » où il est possible de passer sans difficulté du travail collectif au travail individuel, et vice versa.

## Espaces figés et espaces fluides

### Concevoir des espaces plus flexibles et plus mobiles

Auparavant, la conception des espaces tertiaires reposait souvent sur une approche classique axée sur une architecture et des aménagements fixes. Cependant, l'agilité croissante des individus et des entreprises incite les designers à imaginer des espaces capables d'évoluer régulièrement au gré des besoins.





## Espaces ouverts + espaces fermés

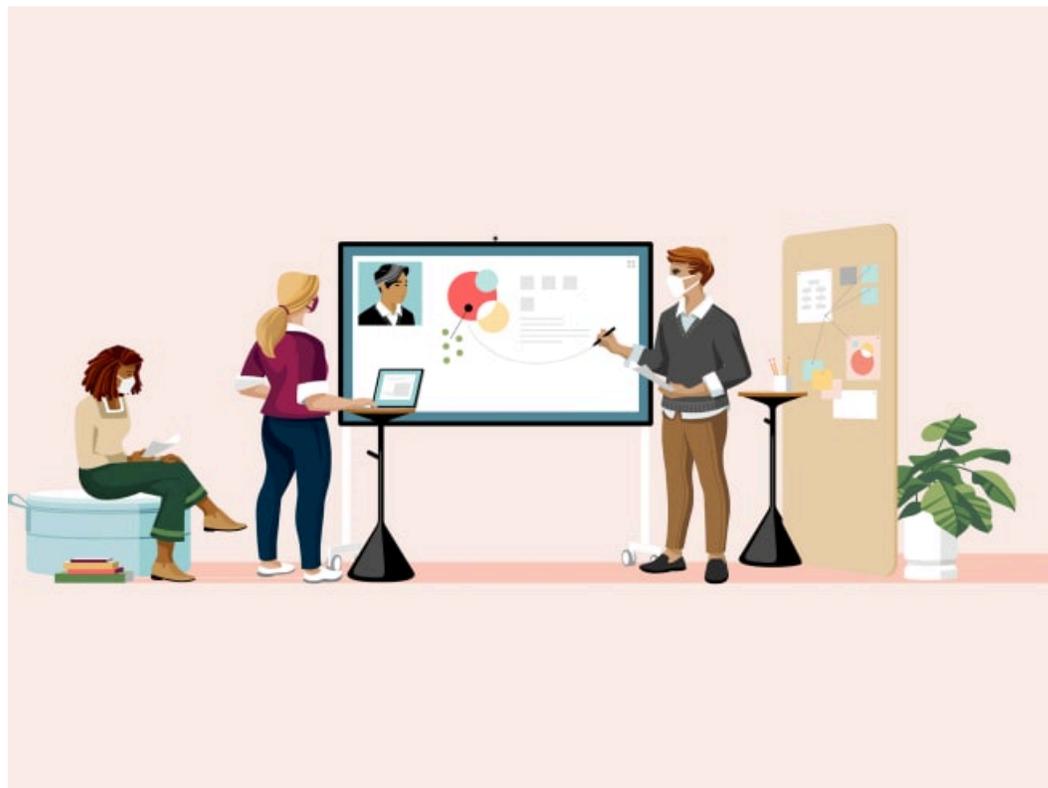
**Plus d'espaces  
individuels fermés et  
d'espaces collaboratifs  
ouverts**

L'expérience récente du télétravail et le retour au bureau d'une partie des employés ont mis en évidence de nouvelles tendances. Les employés qui effectuaient auparavant des tâches individuelles dans des open spaces très denses souhaitent désormais avoir accès, pour ce type de travail, à des espaces plus préservés afin de contrôler leur intimité et leur sécurité. Quant aux équipes, qui travaillaient jusqu'ici dans des salles de réunion, elles privilégient à présent les configurations plus ouvertes, pour des raisons de sécurité mais aussi pour pouvoir adapter leur espace facilement en fonction de leurs activités. Les designers devront imaginer des espaces collaboratifs ne comportant pas systématiquement une porte et quatre murs, et des espaces individuels un peu plus préservés.

## Présence physique + outils numériques

**Rendre la collaboration plus humaine grâce à la technologie**

À l'avenir, les individus et les entreprises s'habitueront à une forme de travail hybride incluant télétravail et présence au bureau, les déplacements seront moins fréquents et la collaboration à distance sera monnaie courante. En conséquence, les designers devront créer des solutions de visioconférence non limitées aux ordinateurs portables ou aux téléphones, et il sera opportun d'intégrer des capteurs à l'infrastructure des bureaux afin d'orienter ces derniers vers des expériences de plus en plus axées sur les données et l'intelligence artificielle.





## Mieux travailler : les principes d'aménagement en pratique

Il est temps de placer l'individu au cœur de l'aménagement. Découvrez les quatre principaux types d'espaces.



## Mieux travailler

Comme en témoignent nos enquêtes, les individus de retour au bureau aspirent à une amélioration significative de l'expérience employé.



## Rapport d'étude internationale, évolution du travail et des attentes des employés

En tirant des enseignements de la pandémie, nous pouvons repenser l'expérience employé. Nous avons interrogé 32 000 personnes dans 10 pays afin d'identifier les nouvelles attentes vis-à-vis des espaces de travail.

